

Section Étude et Recherche

Rapport d'activité 2000/2001

LA SER COMPTE 775 MEMBRES. Cette progression significative peut et doit être confortée et renforcée.

La SER se réjouit de la venue de nombreux nouveaux membres – et notamment de collègues jeunes dans la profession, et de catégorie B.

Le rapport d'orientation présenté à notre AG de Metz désignait les chantiers majeurs auxquels notre action devait être confrontée, chantiers que l'on pourrait récapituler succinctement :

- réaffirmation d'une dimension essentielle, inhérente aux missions des bibliothèques (préserver la relation non marchande à l'information, au savoir et à la culture) ;
- réaffirmation de l'unité de l'action de l'ABF ;
- consolidation de notre rôle dans la structuration de l'information, de ses accès ainsi que de la conservation des documents numériques ;
- implication dans l'amélioration des conditions de travail, la modernisation des relations professionnelles et la mutualisation des compétences (Cf. Rapport Poirot) ;
- engagement pour le développement des ressources humaines, indispensables à la réussite de nos missions et de nos activités toujours élargies ;
- participation active à la réflexion et aux programmes élaborés au niveau du Conseil national de l'ABF (mise en place de groupes de travail, organisation de journées d'étude, développement de « thématiques » communes avec nos collègues de la Lecture publique, actions en matière de coopération internationale...) ; attention particulière pour les actions de formation ;
- rapprochement avec le tissu associatif de notre profession (ADBU, ACB, ADBS, Agences régionales de coopération...) ;
- contribution soutenue au Bulletin d'information de l'association ;
- poursuite des rencontres franco-britanniques ;
- l'exigence de l'action militante solidaire et partagée.

Ouvertes à tous, nos préoccupations et nos activités méritent la participation des collègues de catégories B et C, participation qu'il faudrait susciter et encourager.

Le Conseil s'est attaché à inscrire l'ensemble de ses activités et de ses interventions dans le cadre de l'esprit et la démarche qui animent ces orientations.

Lieu d'échange, de débats et d'élaboration de projets, nos réunions (Bureau et Conseil) se sont déroulées selon le calendrier initialement prévu (5/09, 7/11, 9/01, 6/03, 15/05).

Par souci de la nécessaire circulation de l'information – préalable aux actions coordonnées avec nos collègues de la Lecture publique –, les synthèses de nos réunions ont toutes été régulièrement communiquées au Bureau de la section des BP.

Actions menées ou programmées, projets en cours

■ Voyage d'étude au Québec (20-27 mai 2001)

Destiné aux adhérents, ce voyage s'inscrivait dans le double cadre de la formation professionnelle et de la confrontation des expériences, en matière de bibliothéconomie et de services aux usagers.

Le Bureau national a apporté son soutien total au projet, et en a facilité le déroulement par l'octroi une aide financière non négligeable aux candidats qui ne bénéficiaient pas d'une prise en charge par leur établissement au titre de la formation continue (ils furent nombreux !).

L'organisation du voyage a fortement mobilisé une équipe restreinte (I. de Cours, P. Fénart), qui a pu s'appuyer sur le concours précieux de partenaires québécois, pour la définition du programme.

Ce voyage a réuni un groupe de 20 participants (de Lecture publique et de BU), auxquels ont été proposés :

- un riche programme de visites différenciées d'établissements, et des rencontres avec les professionnels Québécois.

- une participation au congrès de la CBPQ (Corporation des Bibliothécaires professionnels du Québec), réuni autour du thème : « Société cherche bibliothécaires désespérément ».

G. Briand y a présenté une communication sur la question du droit de prêt en France et en Europe.

La qualité de l'accueil qui nous a été réservé et la richesse des apports professionnels de ce voyage illustrent l'intérêt de reproduire des initiatives similaires, au demeurant réussies.

Un dossier regroupant des contributions rédigées par les participants – et relatives aux apports professionnels du voyage – sera publié dans un prochain Bulletin de l'ABF.

■ Colloque franco-britannique (Bordeaux, Pôle européen, 6-8 septembre 2001)

Thème : Droit de copie et droit d'auteur : leur application dans les bibliothèques britanniques et françaises, à la lumière des directives européennes et des régulations internationales

Manifestation d'importance majeure, cette rencontre franco-britannique a nécessité et nécessite encore une activité préparatoire intense.

De nombreux membres de la SER s'y sont attelés, au sein d'un comité d'organisation (au plan national et régional) qui a coordonné le programme avec nos partenaires britanniques (Tom French et son équipe).

Le parachèvement de ce travail et la médiatisation/information autour de ce colloque sont en cours.

■ Journée d'étude : « Gérer la documentation électronique : quelles compétences, quelles conséquences sur l'organisation d'un établissement documentaire ? » (Lyon, date probable : automne 2001)

Cette journée pourra s'articuler autour de témoignages, de bilans critiques et de réflexions nourries par des expériences menées. Elle comportera des exposés, des débats et des visites d'établissements. L'implication de partenaires locaux (ENSSIB...) est, à cet égard, vivement souhaitable.

Ce projet serait piloté par le groupe régional Rhône-Alpes, et soutenu par les sections (SER, BP).

■ Les évolutions perceptibles dans le fonctionnement et la gestion des bibliothèques (multiplicité des filières, des métiers, des qualifications et des statuts, insuffisances de la formation, inadaptation du « référentiel » de la DPATE) imposent une attention particulière.

La « mise à plat » des pratiques observées dans une diversité d'établissements, et l'examen critique des transformations qui accompagnent le développement de notre métier, méritent l'organisation d'une journée d'étude ouverte au plus grand nombre.

■ Éléments fédérateurs et structurants dans la vie des établissements, la modernisation des conditions et des relations de travail, ainsi que la mobilisation des ressources humaines, méritent également l'organisation d'une journée d'étude.

Ces deux derniers projets pourront intervenir en 2002.

Ils seront coordonnés avec nos collègues des BP et devront s'appuyer sur des partenariats (ADBU, ACB...).

Participation à la coopération internationale

La SER s'implique dans les activités et projets de la commission « Coopération internationale et développement », animée par Fr. Danset.

R. Brini participe aux travaux de la commission (un projet relatif à une action de l'ABF en faveur d'un plan de sauvetage et de mise en valeur des manuscrits de Mauritanie y a été notamment présenté).

Participation à des congrès

■ **LIBER** (Copenhague 27 juin au 1^{er} juillet 2000)

M.-J. Tarin s'y est rendue.

■ **IFLA** (Jérusalem, août 2000)

T.G. Stone et C. Omont y ont participé.

Ce congrès a réuni 1 800 participants. De nombreuses traductions ont été réalisées (voir le site IFLANET).

L'insuffisance des communications en français incite toutefois à intensifier le travail de traduction.

Toutes les contributions pour ce travail indispensable sont les bienvenues.

■ **ADBU** (Université de Marne-La-Vallée, 14-16 septembre 2000)

La SER a été particulièrement présente aux travaux de ce 30^e congrès.

Les participants ont apprécié l'intérêt et la qualité de la journée d'étude proposée autour d'un thème d'une grande actualité, « Les technologies de l'information : quels changements dans les services de l'Université ? ».

■ M. Nicol a représenté la sous-section des bibliothèques d'art au « First Colloquium of Working Groups in the field of Art and Museum Libraries » (Berlin, 14-16 Mars 2001).

Les bases d'une coopération renforcée – au plan européen – ont été discutées.

La SER et l'actualité de l'ABF

Des préoccupations aussi majeures que la stratégie de l'ABF à l'égard de la question du droit de prêt, les missions et activités dévolues à la structure commerciale récemment créée (ABIS : Agence Bibliothèques Information Services), l'évolution du Bulletin (recadrage de son contenu et de sa formule) et la modernisation de nos « outils » de communication (notamment par la mise en place d'un Forum électronique propre aux adhérents de l'ABF) ont fortement mobilisé les instances nationales (Bureau et Conseil).

■ La SER s'est jointe à la réflexion et aux débats autour de ces chantiers (dans le cadre des réunions et interventions de son Conseil, et par la participation régulière de ses représentants aux travaux du Conseil national : J.-Cl. Annezer, R. Brini, T. Stone).

■ S'agissant, enfin, de deux questions particulièrement cruciales pour l'ensemble de la profession :

– le droit de prêt, ses implications multiples et les enjeux majeurs qu'il recouvre – notamment en matière de

démocratisation de l'accès à l'information, au savoir et à la culture,

– le statut des Assistants de bibliothèque et ses incidences sur la carrière des BA,

la SER a produit des contributions appropriées. Son Bureau a notamment élaboré deux communiqués, diffusés depuis sur le site de l'ABF.

■ Issu des élections organisées avant le congrès de Metz, le Conseil de la SER est actuellement réduit à 14 membres, consécutivement à 4 démissions enregistrées durant l'année (successivement : M. Weill, C. Arnaud, M. Gasc et N. Picot). Ces départs sont tous motivés par des raisons de convenance personnelle ou d'ordre familial.

Le Conseil avait souhaité organiser des élections partielles lors de notre actuel congrès.

Des contraintes d'ordre strictement matériel, liées aux délais très courts – qui auraient été préjudiciables à la bonne organisation de ces élections – nous ont incités à nous résoudre au report de ce renouvellement partiel, à des dates et des rendez-vous futurs.

Succédant à N. Picot à la sous-section des bibliothèques d'art, Monique Nicol (documentaliste à l'Institut d'art contemporain - Musée de Villeurbanne) participe, ès qualités, aux réunions du Conseil.

Le Conseil poursuivra d'une manière résolue la mise en œuvre de l'ensemble des orientations pour lesquelles il s'était engagé, ainsi que celles qui auront été définies et validées à l'issue de notre actuelle assemblée générale.

Rapport établi pour l'AG de la SER, du 10/06/2001
Ridha BRINI, secrétaire de la SER